

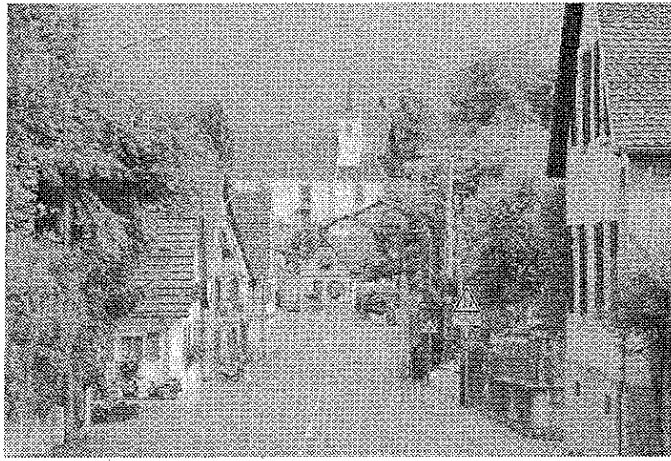
Non à la sortie de Michelbach-le-Bas

Le conseil de la Communauté de communes de la Porte du Sundgau a dit non à la demande de Michelbach-le-Bas de sortir de la communauté.

■ La demande de sortie de la commune de Michelbach-le-Bas a constitué le plat de résistance de l'ordre du jour de la Com com de la Porte du Sundgau, réunie lundi à la salle Ste-Catherine à Hagenthal-le-Haut, sous la présidence de Jean-Pierre Ueberschlag.

Frédéric Striby, maire de Michelbach-le-Bas, a brièvement rappelé les principales motivations qui ont conduit le conseil municipal de sa commune à décider, à l'unanimité, le 27 février 2006, à demander l'autorisation de sortie de la CC de la Porte du Sundgau pour entrer dans celle des Trois-Frontières (demande d'entrée refusée entre temps par cette dernière).

« Nous avons soulevé le problème des communes qui constatent que les Communautés de communes ne répondent pas aux besoins de la population » explique Frédéric Striby. Et il rappelle les principaux reproches de Michelbach-le-Bas envers la CC de la Porte du Sundgau: la Com com prélève des impôts auprès de la population qui n'en voit pas les retombées, la Com com a créé une crèche à Hagenthal-le-Bas qui ne bénéficie pas à la population de Michelbach-le-Bas (à cause de sa situation géographique et de son éloignement), la Porte du Sundgau va ouvrir une deuxième crèche à Ranspach-le-Bas sans tenir compte de son coût, la Com com a commis une erreur en intégrant le personnel de la crèche à celui de la communauté. De plus, le bassin de vie de Michelbach-le-Bas est tourné vers Blotzheim et la plaine du Rhin. « Il s'agit de savoir si un des membres peut quitter la Com com de la Porte du Sundgau. C'est la demande du



Michelbach-le-Bas veut quitter la Com com de la Porte du Sundgau. (Photo DNA)

conseil municipal et non celle de Frédéric Striby »

Michelbach-le-Bas a bénéficié de 174 000 €

Jean-Pierre Ueberschlag répond au maire de Michelbach-le-Bas que l'intégration de sa commune à la Porte du Sundgau n'était pas forcée, mais qu'elle fut faite après une étude de la préfecture dans le cadre du schéma départemental de la coopération intercommunale. Et pour ne pas faire de cette question « une affaire de personnes », le président Ueberschlag passe la parole à son vice-président Denis Wiederkehr pour donner la réponse de la Com com de la Porte du Sundgau. Celui-ci retrace l'historique de la démarche de la commune de Michelbach-le-Bas.

Et il relève dans les détails les sommes investies par la Com com au profit de la commune de Michelbach-le-Bas dans les divers domaines de ses compétences: jeunesse, environnement, cadre de vie, services à la popula-

tion etc. Michelbach-le-Bas a bénéficié d'un apport de 174 000 €. Conclusion: la cohérence et la pertinence du périmètre actuel de la Porte du Sundgau ne sont pas à remettre en question et la réponse à la demande de sortie de Michelbach-le-Bas est « non ».

« On n'a peut-être pas toujours fait les meilleurs choix ! »

Ce « non » ne doit pas empêcher le débat, enchaîne le président Jean-Pierre Ueberschlag. Frédéric Striby est le premier à intervenir pour féliciter Denis Wiederkehr pour ses « comptes d'apothicaire » et ajoute: « On vous demande d'accepter le principe d'une autorisation de sortie ». Réponse de Jean-Pierre Ueberschlag: « Vous avez demandé de sortir de la CC de la Porte du Sundgau et non la modification des statuts ».

Catherine Iroendle, sénateur-maire de Ranspach-le-Bas, estime que « la communauté de communes, c'est une

démarche qu'on fait ensemble, une mise en commun de moyens pour que chaque commune puisse en profiter. On ne peut pas raisonner individuellement. Je ne peux pas accepter, par mesure de solidarité, de laisser une commune seule dans la nature. On adhère chaque fois à un principe de solidarité ».

Max Delmond, maire de Folgenschbourg, ne veut pas porter de jugement sur la pertinence d'un territoire, mais soulève le problème de la liberté d'une commune de vouloir faire partie ou non d'une communauté.

Fernand Schmitt, vice-président et maire de Wentzwiller, s'interroge et invite à la réflexion: « Dans nos actions, nous n'avons peut-être pas toujours fait les meilleurs choix ! La réflexion s'impose. Que pouvons-nous améliorer pour trouver un juste équilibre ? ». Frédéric Striby qui rappelle au passage qu'on lui a retiré sa délégation et son indemnité, rebondit: « Notre demande a été le déclic pour une vraie discussion ». Quant à Catherine Bubendorff, maire de Ranspach-le-Haut, elle ne comprend pas pourquoi Michelbach-le-Bas n'a pas fait part de ses problèmes au moment opportun. Et Michel Séverac, adjoint de Michelbach-le-Haut, ne peut faire que l'apologie de l'intercommunalité: « Quand on voit tout ce qu'on a fait ensemble, c'est formidable. On a appris les uns des autres, surtout dans les moments difficiles ».

Le président Jean-Pierre Ueberschlag met alors la demande de Michelbach-le-Bas au vote par bulletin secret en recommandant de voter non. Sur 23 votants, on compte 10 « non », 7 « oui » et 6 bulletins blancs.

B Surgand